



Bernard POUSSET
Député de l'Indre

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Issoudun, le 30 juin 2004

Aucun licenciement à la BSMAT

« Une suppression de poste n'est pas un licenciement !, insiste Bernard Pousset, député de l'Indre. La 12^{ème} BSMAT profite du départ à la retraite d'un certain nombre de ses agents pour se réorganiser, sans licenciement. Il s'agit d'une mutation progressive qui s'étale sur 5 ans, jusqu'en 2009, et personne ne sera laissé de côté. Que l'État sache évoluer est une bonne chose. Que ces changements se fassent sur le long terme également. Il n'y a rien de pire que l'immobilisme.

En matière militaire, le Gouvernement actuel a montré sa volonté de réaffirmer la place de l'État. Alors que les socialistes avaient réduits l'armée à un état misérable, c'est nous qui lui permettons de retrouver les moyens et le dynamisme dont elle a besoin.

Certains persistent à dire que l'État se désengage, alors que ces réorganisations lui permettent au contraire d'être plus efficace. Ainsi, la commune d'Issoudun est désormais placée dans la zone de compétence de la gendarmerie, et 55 gendarmes vivent maintenant dans la ville et assurent la sécurité, contre 42 policiers auparavant. C'est ainsi que l'on parvient à faire diminuer l'insécurité.

De même, à l'hôpital d'Issoudun, le nombre d'actes chirurgicaux était devenu très faible, ce qui a conduit à la réorganisation du service public dans un souci de qualité. Le transfert des activités chirurgicales à La Châtre est compensé à Issoudun par le développement d'autres activités – comme la rééducation fonctionnelle – car tous les moyens budgétaires et tous les emplois y sont maintenus.

Comme souvent, il y a d'un côté ceux qui critiquent sans faire la moindre proposition, et ceux qui assument leurs responsabilités en adaptant le service public au monde moderne, aux progrès techniques et aux besoins de nos concitoyens. »

Bernard POUSSET